

Le traitement permet une étude sur l'incidence de la fiscalité locale, en particulier la réforme de la taxe professionnelle de 2010, sur certaines décisions des entreprises.

**Personnes concernées**

- ♦ Salarié(e)s présent(e)s dans les bases des déclarations annuelles de données sociales (DADS) de l'INSEE pour les années 1995 à 2014
- ♦ Salarié(e)s présent(e)s dans un échantillon issu des DADS pour les années 1976 à 2013 –échantillon de 1/25<sup>ème</sup> des personnes nées en octobre des années paires jusqu'en 2001 ; échantillon doublé à partir de 2002

Catégories de données à caractère personnel	Durée de conservation
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Identité</li> <li>♦ Vie professionnelle</li> <li>♦ Situation économique et financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ les données individuelles restent dans le Centre d'accès sécurisé distant (CASD) de l'INSEE, elles ne sont pas conservées par la Banque de France.</li> <li>Seules les données agrégées, respectant le secret statistique peuvent être extraites avec l'accord de l'INSEE. Elles seront conservées 3 ans.</li> </ul>

**Destinataires des données traitées (en fonction de leurs attributions respectives)**

- ♦ Chercheurs de la Banque de France, nommément désignés

Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre	Service(s) chargé(s) du droit d'accès et de rectification		
Direction générale des études et des relations internationales ♦ Service des études Échanges extérieurs – Politique Structurelle	<u>INSEE</u>		
Banque de France 1, rue de La Vrillière 75049 PARIS CEDEX 01 01 42 92 42 92 SIREN 572104891	Date de la déclaration	Référence du traitement	Transferts des données hors de l'Union européenne
	6 mars 2017	2017-144	NON